



6 JANVIER 2021

MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE ET PÔLE EMPLOI : UNE COLLABORATION RENFORCEE AU SERVICE DE L'EMPLOI

Montpellier Méditerranée Métropole et Pôle emploi Hérault, d'ores et déjà engagés dans une collaboration, franchissent aujourd'hui un nouveau cap à travers la signature d'une convention, poursuivant et renforçant leurs engagements réciproques au service de l'emploi sur le territoire.

L'ambition est claire pour Montpellier Méditerranée Métropole : faire de notre territoire une métropole attractive et dynamique en termes d'emploi, une ambition d'autant plus prononcée pendant cette période inédite où la crise sanitaire fragilise les entreprises et leurs emplois. C'est pour cette raison que la collectivité mène une politique volontariste à la fois pour soutenir la vitalité de son tissu économique, notamment à travers un accompagnement poussé à la création, à l'implantation et au développement d'entreprises, ainsi que pour rapprocher l'offre qui en émane des demandeurs d'emploi locaux, et pour travailler à l'insertion de ceux qui en sont éloignés.

De son côté, Pôle emploi souhaite intensifier ses relations avec les entreprises, afin d'être au plus près de leurs besoins en ressources humaines. L'objectif : être un lien efficace entre l'offre et la demande d'emploi, satisfaisant à la fois les recrutements des entreprises et les recherches des demandeurs d'emploi.

A travers cette nouvelle convention, Montpellier Méditerranée Métropole et Pôle emploi Hérault conjuguent leurs actions et partagent leurs données afin de créer un cercle économique vertueux. Un partenariat d'autant plus précieux et utile pour faire face au contexte sanitaire actuel, et aux difficultés économiques qui en découlent. Cette convention témoigne également de la volonté de rassembler toutes les forces vives qui concourent au développement de l'emploi sur le territoire.



A Montpellier, nous menons une politique de développement économique ambitieuse et globale. Nous travaillons à l'insertion des personnes éloignées de l'emploi, à la mise en cohérence de l'offre et de la demande, à l'implantation et au maintien des entreprises ainsi qu'à leur développement pour faire de notre territoire une métropole attractive et vive en termes d'emploi. Pour cela, nous devons nous entourer de tous les partenaires inscrits dans cette même dynamique, pour couvrir toutes les facettes de notre politique volontariste. C'est la raison d'être de notre partenariat avec Pôle emploi.



Michaël DELAFOSSE,
Maire de la Ville de Montpellier,
Président de Montpellier Méditerranée Métropole



La mission de Pôle emploi est d'œuvrer au quotidien pour faciliter le retour à l'emploi des demandeurs et offrir aux entreprises des réponses adaptées à leurs besoins de recrutement.

Grâce à un partenariat exemplaire avec Montpellier Méditerranée Métropole, nous sommes en mesure de proposer une action coordonnée sur le territoire :

- *L'accompagnement des entreprises dès leur projet d'implantation sur le territoire et tout au long de leur développement, meilleure transparence du marché du travail, au bénéfice de la population et notamment des demandeurs d'emploi qui en ont le plus besoin ;*
- *La réalisation d'actions conjointes, concrètes, associant tous les partenaires du territoire, visant à rapprocher l'offre et la demande d'emploi ;*
- *Des échanges réguliers d'éléments d'analyse du territoire, avec la mise à disposition d'un vaste ensemble de données relatives au marché du travail et à l'indemnisation des demandeurs.*

Notre ambition conjointe en 2021 est de continuer à simplifier l'accès à nos services, par exemple en mettant à disposition du public les offres d'emploi du territoire, diffusées par Pôle emploi et ses partenaires, directement sur les sites de Montpellier Méditerranée Métropole.



Joseph Sanfilippo,
Directeur territorial de Pôle Emploi Hérault

UNE CONVENTION AUX OBJECTIFS MULTIPLES

POUR UNE POLITIQUE VOLONTARISTE

La convention signée par Montpellier Méditerranée Métropole et Pôle emploi répond à trois objectifs distincts couvrant ainsi l'ensemble des facettes des politiques menées pour l'emploi des deux institutions. Certaines actions y répondant existent déjà, comme le PODEM (Projet pour le Développement de l'Emploi Métropolitain) ou les Rencontres pour l'Emploi, elles seront renforcées, d'autres sont à créer.

ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT ET L'IMPLANTATION DES ENTREPRISES SUR LE TERRITOIRE METROPOLITAIN

Montpellier Méditerranée Métropole et Pôle emploi unissent leurs compétences pour faciliter la venue d'entreprises exogènes sur le territoire métropolitain, mais aussi pour développer celles déjà présentes et rapprocher l'offre de la demande locale d'emploi.

Un accompagnement sur mesure par les services de la Métropole

Pépinières d'entreprises, hôtels d'entreprises, ateliers-relais, parcs d'activités, espaces de travail innovants : le territoire métropolitain dispose d'une offre complète en immobilier d'entreprise et structurée pour répondre aux multiples problématiques des entrepreneurs.

Chaque année, le service implantation de la Métropole reçoit plus de 300 demandes de projets d'accompagnement à l'implantation, dont 60 sont actés.

Il évalue les projets selon quatre critères :

- l'impact sur la création d'emplois
- l'impact sur l'économie du territoire
- l'impact sur les stratégies prioritaires
- l'impact sur le développement de l'entreprise

Tout au long de l'étude du projet, le service implantation agit tel un guichet unique et aide les entrepreneurs à identifier et rencontrer l'ensemble des interlocuteurs à même de répondre à leurs besoins.

Pôle emploi, au service du recrutement

Avant leur implantation, il s'agit de mener les diagnostics relatifs aux besoins en recrutement des entreprises susceptibles de venir s'installer sur le territoire, en s'appuyant sur le potentiel de compétences disponibles sur le bassin d'emploi, grâce à la base de données des demandeurs d'emploi dont dispose Pôle emploi Hérault. Ces diagnostics permettent également d'anticiper le plus en amont et finement possible les besoins, afin de mettre en place des formations pour adapter les compétences locales à l'offre à venir.

Une fois implantées, les entreprises accompagnées par la Métropole de Montpellier peuvent s'appuyer sur les services de Pôle emploi pour satisfaire leurs besoins en recrutement : un accompagnement utile pour identifier les bons profils, sélectionner et faire le lien sur les candidatures pertinentes, mettre en œuvre les formations et préparations nécessaires et mobiliser les dispositifs d'aide à l'embauche et à la formation.

AGIR POUR UN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE QUI PROFITE AUX PERSONNES ELOIGNEES DE L'EMPLOI

Déjà, des actions sont menées pour permettre aux personnes éloignées de l'emploi de se réinsérer dans la vie professionnelle. Des démarches partenariales, entre le Pôle emploi Hérault et Montpellier Méditerranée Métropole, mais pas uniquement, qui vont se voir renforcées.

La plateforme collaborative métropolitaine clause sociale

La plateforme collaborative métropolitaine clause sociale, pilotée par Montpellier Méditerranée Métropole, et soutenue par l'Etat, est un dispositif d'appui aux maîtres d'ouvrage, incluant dans les marchés des clauses d'insertion sociale. Cela concerne les marchés de la collectivité mais aussi ceux de donneurs d'ordre partenaires, accompagnés par le dispositif.

L'objectif est simple : permettre à des personnes éloignées de l'emploi d'être embauchées dans le cadre de ces marchés de travaux et de services menés par les entreprises pour le compte de la collectivité et des maîtres d'ouvrage partenaires.

Son organisation collaborative, entre tous les acteurs locaux de l'emploi et de l'insertion, garantit la mise en œuvre de parcours de qualité, renforçant les chances d'insertion durable.

Le Pôle emploi Hérault intervient dans l'orientation, la préparation et le suivi des publics en insertion et participe aux commissions de suivi opérationnelles aux côtés de 30 partenaires œuvrant en faveur de l'emploi.

665

Personnes ont pu être employées grâce à la plateforme collaborative métropolitaine clause sociale en 2019

LES DONNEURS D'ORDRES PARTENAIRES DE LA PLATEFORME

ACM Habitat, le CCAS, CDC Habitat, le CHU de Montpellier, le Cirad, le CNRS, la COMUE, ERILIA, FDI Habitat, l'Institut du Cancer de Montpellier, l'INRA, l'INSERM, l'IRD, l'IRSTEA, Mercadis, SPL Occitanie Events, la Régie des Eaux, la SA3M, la SERM, Sup Agro Montpellier, TAM, l'Université de Montpellier, Un toit pour tous, Urvat.

Le PODEM

Dans le cadre de sa compétence *Politique de la ville*, Montpellier Méditerranée Métropole co-pilote avec l'État le PODEM (Projet pour le Développement de l'Emploi Métropolitain), un dispositif de coordination et d'animation des politiques locales d'emploi et d'insertion dans lequel la mobilisation des entreprises en faveur des quartiers prioritaires de la politique de la ville tient une place centrale.

Pôle emploi participe pleinement à la démarche en travaillant, aux côtés de la MLJ3M (Mission Locale Jeunes de Montpellier Méditerranée Métropole) et de Cap Emploi (acteurs

du Service Public de l'Emploi), à l'insertion des habitants des quartiers prioritaires, notamment en lien avec les actions retenues dans le cadre du programme opérationnel du PODEM-Contrat de Ville et les entreprises signataires de la Charte Entreprises et Quartiers.

LA CHARTE ENTREPRISES ET QUARTIERS

Les entreprises signataires de la charte entreprises et quartiers s'engagent dans des actions pour réduire les inégalités entre les quartiers prioritaires et le reste du territoire, en matière : de développement économique, d'emploi, de formation, d'éducation ou encore de mécénat. Ce sont plus de 55 entreprises qui ont signé une convention d'application les engageant dans un véritable plan d'actions.

CREER LES CONDITIONS FAVORABLES AU RAPPROCHEMENT ENTRE L'OFFRE ET LA DEMANDE, VIA LE PARTAGE DE DONNEES

Montpellier Méditerranée Métropole et Pôle emploi partagent et analysent conjointement des données statistiques afin de proposer des actions en accord avec les spécificités du territoire métropolitain.

Ensemble, ils mènent également des études concernant la situation du marché de travail local, des études sectorielles selon les filières stratégiques ou les publics cibles, notamment les publics prioritaires des politiques publiques (habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville, jeunes, femmes, séniors).

Ce travail d'analyse conjoint permet de mener des événements et des projets pertinents, au service de la rencontre entre l'offre et la demande d'emploi.

Les Rencontres pour l'Emploi

Les Rencontres pour l'Emploi existent depuis plus d'une dizaine d'années, mais l'édition 2021 a dû se réinventer au regard du contexte sanitaire. L'évènement piloté par la Métropole a bénéficié du soutien de Pôle Emploi pour proposer une version 100% digitale du 9 au 22 janvier prochains.

Les participants pourront donc accéder en ligne via la plateforme « salon en ligne » du Pôle Emploi, à un véritable forum de recrutement. La solution est innovante et fait gagner un temps précieux aux recruteurs comme aux candidats, en visio ou par téléphone. En parallèle, des webconférences et des ateliers spécifiques permettront aux participants de bénéficier de ressources utiles pour leur parcours d'emploi.

Un outil online accessible sur www.montpellier3m.fr grâce à l'API Pôle Emploi

Pôle emploi s'inscrit dans une démarche d'ouverture des données, permettant aux entreprises et aux collectivités de développer des services personnalisés, adaptés à leur champ d'action. Pour cela, Pôle emploi met à disposition, via des interfaces de programmation (API), des données sur le marché de l'emploi, les offres d'emploi ou encore les événements locaux.

Sur la base de cet API, Montpellier Méditerranée Métropole proposera prochainement sur son site un outil avec un objectif double : permettre aux habitants métropolitains d'accéder

facilement aux offres d'emplois disponibles sur le territoire et valoriser les entreprises locales qui recrutent.

Contacts presse

Ophélie FLOHIC

04 67 13 60 20 / 06 75 92 55 25

o.flohic@montpellier3m.fr

newsroom.montpellier3m.fr

Laurence INGARGIOLA

06 64 50 35 41

Laurence.ingargiola@pole-emploi.fr